

**LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION
LAMBALLE TERRE & MER
-22400-
RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MARS 2023**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, LE VINGT-ET-UN MARS, A DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LAMBALLE TERRE & MER, LÉGALEMENT CONVOQUÉ, S'EST RÉUNI EN SEANCE PUBLIQUE A L'ESPACE LAMBALLE TERRE & MER, A LAMBALLE-ARMOR, SOUS LA PRÉSIDENCE DE THIERRY ANDRIEUX.

Date de la convocation : 15 mars 2023

ETAIENT PRÉSENTS :

Président : Thierry ANDRIEUX

Membres du Bureau : Nathalie BEAUVY, Jérémy ALLAIN, Nathalie TRAVERT-LE ROUX, Éric MOISAN, Catherine DREZET, Jean-Luc COUELLAN, Claudine AILLET, Jean-Luc BARBO, Jean-Pierre OMNES, Jean-Luc GOUYETTE, Pierre LESNARD, Guy CORBEL, Yves LEMOINE, Yves RUFFET, Serge GUINARD, Josianne JEGU, Christophe ROBIN, Nicole POULAIN.

Marie-Paule ALLAIN, Gwenaëlle AOUTIN, Carole BERECHER, Sylvain BERNU, Denis BERTRAND, Paulette BEUREL, Pierre-Alexis BELVIN, Philippe BOSCHER, Suzanne BOURDÉ, David BURLOT, Thibault CARFANTAN, Camille CAURET, Daniel COMMAULT, Jean-François CORDON, Benoît DESPRES, Nicole DROBECQ, Thierry GAUVRIT, Alain GENCE, Alain GOUEZIN, Laurence HAQUIN, Philippe HELLO, Philippe HERCOUET, Sylvie HERVO, René LE BOULANGER, Marie-Pierre LE ROUX (*suppléante de Joël LUCIENNE, absent*), Jean-Michel LEBRET, Pascal LEBRETON, Nadine L'ECHELARD, Catherine LELIONNAIS, Christelle LEVY, David L'HOMME, Caroline MERIAN, Anne-Gaud MILLORIT, Catherine MOISAN, Claudine MOISAN, Valérie MORFOUASSE, Yannick MORIN, Sébastien PUEL, Michel RICHARD, Thierry ROYER, Catherine TIENGOU (*suppléante de Renaud Le Berre, absent*), Michel VIMONT.

ABSENTS EXCUSÉS :

- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Jean-Pierre OMNES,
- Jérémy BOULARD donne pouvoir à Sylvie HERVO,
- Nathalie BOUZID a donné pouvoir à René LE BOULANGER,
- Stéphane de SALLIER DUPIN donne pouvoir à Caroline MERIAN,
- Laurence URVOY a donné pouvoir à Camille CAURET
- Yvon BERHAULT, Marc LE GUYADER, Fabienne TASSEL,

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Camille CAURET

Délibération n°2023-028

Membres en exercice : 69 Présents : 61

Absents : 8

Pouvoirs : 5

**AFFAIRES GENERALES
KERVAL CENTRE ARMOR – SIEGES VACANTS
DESIGNATION DE DEUX NOUVEAUX REPRESENTANTS**

Lamballe Terre & Mer est adhérente au syndicat mixte KERVAL Centre Armor pour le traitement des déchets ménagers et assimilés avec trois communautés d'agglomération et un syndicat de traitement. Le syndicat a pour compétence le traitement des déchets ménagers et assimilés (*tri, valorisation, compostage, incinération, transport, enfouissement, stockage, gestion du passif et toute autres filières*

et process techniques à même de répondre aux exigences du développement durable...). Il assure en conséquence les études, les acquisitions foncières, la réalisation et la gestion des installations et des équipements nécessaires pour mener à bien ses missions.

Le 28 juillet 2020, le Conseil communautaire a désigné les délégués pour siéger à KERVAL Centre Armor :

Délégués titulaires :

- | | |
|----------------------|----------------------|
| ○ Jean-Luc COUELLAN, | ○ Jérémy ALLAIN, |
| ○ Eric MOISAN, | ○ Denis BERTRAND, |
| ○ Philippe HERCOUËT, | ○ Alain GOUEZIN, |
| ○ Jean-Luc BARBO, | ○ Marie-Paule ALLAIN |

Délégués suppléants :

- | | |
|----------------------------|-----------------------------|
| ○ Anne-Gaud MILLORIT, | ○ Benjamin GUILLERME-JUBIN, |
| ○ Marie-Madeleine BOURDEL, | ○ Stéphane de SALLIER DUPIN |

Au regard :

- Du code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.5711-1, permettant au Conseil communautaire de déroger à l'obligation de désignation au scrutin secret leurs délégués au sein des syndicats mixtes fermés,
- Des statuts du syndicat mixte,
- De la délibération n°2020-149 du 28 juillet 2020 désignant les membres à siéger à Kerval Centre Armor,

Considérant que Madame Marie-Madeleine BOURDEL et Monsieur Benjamin GUILLERME-JUBIN n'étant plus conseillers communautaires, leurs sièges sont devenus vacants,

Après en avoir délibéré :

Le Conseil communautaire :

- DECIDE de voter à main levée,

VOTE : Adopté à l'unanimité

- DESIGNER Camille CAURET et Daniel COMMAULT pour siéger à KERVAL Centre Armor, en tant que délégués suppléants, afin de pourvoir aux sièges vacants,
- AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR LESDITS JOUR, MOIS ET AN

(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le
Le Président,
Thierry ANDRIEUX

24 MAR. 2023



Certifié exécutoire, compte tenu :

De la transmission en Préfecture le

24 MAR. 2023

De la publication le

24 MAR. 2023

Pour le Président,
Par déléguation,

Directrice Générale Adjointe des Services,
Anne-Claire GUILLET